



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 123249

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le fonctionnement de l'Agence française de l'adoption (AFA). En effet, lors de sa création, l'AFA avait pour objectif le doublement rapide des adoptions en France. De nombreuses familles fondant l'espoir d'accueillir un enfant dans leur foyer sont très déçues et même inquiètes par cette situation qui était censée s'améliorer rapidement. D'après certaines associations, il apparaît qu'en près de onze mois d'existence une seule adoption a été réalisée par l'AFA. En outre, concernant le Vietnam, les dossiers d'adoption ont été attribués par tirage au sort. On peut dès lors se demander quelles sont les raisons de ces blocages et s'il en sera de même pour les autres pays qui vont être accrédités par l'AFA, notamment le Cambodge. Par conséquent, il souhaiterait connaître précisément les mesures que le Gouvernement compte rapidement mettre en oeuvre, afin de remédier à cette situation qui touche des centaines de famille en attente d'adoption.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123249

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2007, page 4703